



Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

**États financiers consolidés
intermédiaires résumés
(non audité)**

**Période de neuf mois close le
31 mai 2012
(Troisième trimestre)**

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

**Condensed Interim Consolidated Financial
Statements
(Unaudited)**

**Nine-month period ending
May 31, 2012
(Third Quarter)**

RAPPORT DE LA DIRECTION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

États de la situation financière consolidés
États du résultat global consolidés
États des variations des capitaux propres consolidés
Tableaux des flux de trésorerie consolidés
Notes complémentaires

MANAGEMENT'S REPORT

**CONDENSED INTERIM CONSOLIDATED
FINANCIAL STATEMENTS**

Consolidated Statements of Financial Position
Consolidated Statements of Comprehensive Income
Consolidated Statements of Changes in Equity
Consolidated Statements of Cash Flows
Notes to Financial Statements

Note : Les états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs de la Société.

N.B.: The Company's auditors have not reviewed the consolidated condensed interim financial statements.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Rapport de la direction

(non audité)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Management's Report

(Unaudited)

Aux actionnaires de
Corporation Éléments Critiques

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que les notes y afférents pour la période de neuf mois close le 31 mai 2012 sont la responsabilité de la direction de Corporation Éléments Critiques. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et comprennent des montants établis à partir des meilleures estimations et meilleur jugement de la direction.

La Société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

Les auditeurs externes de Corporation Éléments Critiques n'ont pas effectué de revue des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période close le 31 mai 2012.

Signé (Jean-Sébastien Lavallée)

Jean-Sébastien Lavallée

Président et chef de la direction

Signé (Nathalie Laurin)

Nathalie Laurin

Chef de la direction financière

To the shareholders of
Critical Elements Corporation

Management of Critical Elements Corporation is responsible for the condensed interim consolidated financial statements and the notes thereto for the nine-month period ended May 31, 2012. These condensed interim consolidated financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), and include amounts based on management's best estimates and judgment.

The Company maintains systems of internal control designed to ensure that financial reporting is pertinent and reliable and assets are safeguarded.

The external auditors of Critical Elements Corporation have not reviewed the condensed interim consolidated financial statements for the period ended May 31, 2012.

Signed (Jean-Sébastien Lavallée)

Jean-Sébastien Lavallée

President and Chief Executive Officer

Signed (Nathalie Laurin)

Nathalie Laurin

Chief Financial Officer

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

États de la situation financière

consolidés

(non audités)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Consolidated Statements of

Financial Position

(Unaudited)

	31 mai/ May 31, 2012 (non audité/ unaudited)	31 août/ August 31, 2011 (non audité/ unaudited)	
ACTIF	\$	\$	ASSETS
Actifs courants			Current assets
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	1 146 782	2 224 229	Cash and cash equivalents (Note 5)
Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation (note 3)	-	491 506	Cash reserved for exploration and evaluation (Note 3)
Autres comptes à recevoir	372	-	Other accounts receivable
Taxes à recevoir	116 798	152 510	Taxes receivable
Frais payés d'avance	24 313	82 363	Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir	380 052	254 285	Mining duties receivable
Crédit d'impôts à recevoir	301 402	715 469	Tax credit receivable
Total des actifs courants	1 969 719	3 920 362	Total current assets
Actifs non courants			Non-current assets
Dépôt en fidéicommis (note 8)	52 589	52 589	In trust deposit (Note 8)
Immobilisations corporelles	45 275	31 688	Fixed assets
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 7)	14 577 332	13 195 481	Exploration and evaluation assets (Note 7)
Total des actifs non courants	14 675 226	13 279 758	Total non-current assets
Total de l'actif	16 644 915	17 200 120	Total assets
PASSIF			LIABILITIES
Passifs courants			Current liabilities
Créditeurs et frais courus	552 018	293 922	Accounts payable and accrued liabilities
Autres passifs	-	14 119	Other liabilities
Total des passifs courants	552 018	308 041	Total current liabilities
Passifs non courants			Non-current liabilities
Obligations liées à la mise hors service d'actifs (note 8)	70 913	70 913	Assets retirement obligations (Note 8)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	1 200 419	797 079	Deferred income and mining taxes
Total des passifs non courants	1 271 332	867 992	Total non-current liabilities
Total du passif	1 823 350	1 176 033	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES			EQUITY
Capital social (note 9)	20 994 000	20 837 576	Capital stock (Note 9)
Surplus d'apport	4 721 024	2 336 692	Contributed surplus
Bons de souscription	-	2 150 033	Warrants
Déficit	(10 893 459)	(9 300 214)	Deficit
Total des capitaux propres	14 821 565	15 904 749	Total equity
Total du passif et des capitaux propres	16 644 915	17 200 120	Total liabilities and equity

ENGAGEMENTS / COMMITMENTS (note 12)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Jean-Sébastien Lavallée, Administrateur – Director

(s) Jenna Hardy, Administrateur – Director

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

États du résultat global consolidés

(non audités)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Consolidated Statements of Comprehensive Income

(Unaudited)

	Période de trois mois close le 31 mai/ Three-month period ended May 31		Période de neuf mois close le 31 mai / Nine-month period ended May		
	2012	2011	2012	2011	
	\$	\$	\$	\$	
Revenus					Income
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 512	7 329	11 162	13 391	Interest income from cash and cash equivalents
Autres revenus	1 644	-	7 421	-	Other income
	<u>4 156</u>	<u>7 329</u>	<u>18 583</u>	<u>13 391</u>	
Frais d'administration					Administrative expenses
Frais généraux d'administration	146 084	30 617	282 757	94 278	General administrative expenses
Salaires et avantages à court terme (note 11)	-	297	-	45 673	Salaries and short-term benefits (Note 11)
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	46 160	24 570	104 386	98 821	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels et de consultants	274 016	108 542	572 341	376 591	Professional and consultants fees
Rémunération à base d'actions	-	447 875	240 723	629 025	Stock-based compensation
Impôts de la partie XII.6	-	3 054	(10)	9 758	Part XII.6 taxes
Amortissement des immobilisations corporelles	2 965	214	8 158	214	Depreciation of fixed assets
	<u>469 225</u>	<u>615 169</u>	<u>1 208 355</u>	<u>1 254 360</u>	
Résultat avant impôt	(465 069)	(607 840)	(1 189 772)	(1 240 969)	Loss before income taxes
Impôts sur les actions accréditives	-	(337 000)	(14 119)	(1 453 406)	Income on flow-through shares
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	288 672	543 081	356 223	1 873 797	Deferred income and mining taxes
	<u>288 672</u>	<u>206 081</u>	<u>342 104</u>	<u>420 391</u>	
Autres éléments de la perte globale					Others comprehensive loss
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	347 079	Write-off of exploration and evaluation assets
Activités abandonnées	-	-	-	38 497	Discontinued operations
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>385 576</u>	
Perte globale totale pour la période	<u>(753 741)</u>	<u>(813 921)</u>	<u>(1 531 876)</u>	<u>(2 046 936)</u>	Total comprehensive loss for the period
Perte nette par action de base et diluée	(0,007)	(0,007)	(0,014)	(0,021)	Basic and diluted net loss per share

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

États des variations des capitaux propres consolidés (négatifs)

(non audités)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Consolidated statements of changes in equity (deficiency)

(Unaudited)

	Capital social/ Share capital	Bons de souscription/ Warrants	Surplus d'apport/ Contributed surplus	Déficit/ Deficit	Capitaux propres/ Total equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde – 1 septembre 2010	10 416 806	2 047 675	1 674 386	(8 428 175)	5 710 692	Balance – September 1, 2010
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	(2 046 936)	(2 046 936)	Net loss and comprehensive loss for the period
Actions émises dans la cadre de placements privés	1 511 407	-	-	-	1 511 407	Shares issued pursuant private placements
Actions émises dans le cadre de placements privés accreditifs (note 9)	2 415 475	-	(40 616)	-	2 374 859	Shares issued pursuant to flow-through private placements (Note 9)
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	5 190 000	-	-	-	5 190 000	Shares issued pursuant to the acquisition of exploration and evaluation assets (Note 9)
Bons de souscription octroyés	-	476 902	-	-	476 902	Warrants granted
Exercice de bons de souscription	1 047 476	(404 756)	-	-	642 720	Warrants exercised
Exercice d'options	163 718	-	(125 017)	-	38 701	Exercised Options
Options octroyées dans le cadre du régime (note 10)	-	-	629 025	-	629 025	Options granted in relation with the plan (Note 10)
Options octroyées aux courtiers et intervenants (note 10)	122 906	-	63 920	-	186 826	Options granted to brokers and intermediaries (Note 10)
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	-	-	-	(1 188 795)	(1 188 795)	Share issuance expenses, net of taxes
Solde – 31 mai 2011	20 867 788	2 119 821	2 201 698	(11 663 906)	13 525 401	Balance – May 31, 2011
Solde – 1 septembre 2011	20 837 576	2 150 033	2 336 692	(9 359 883)	15 964 418	Balance – September 1, 2011
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	(1 531 876)	(1 531 876)	Net loss and comprehensive loss for the period
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 9)	140 000	-	-	-	140 000	Shares issued pursuant to flow-through private placements (Note 9)
Bons de souscription expirés	-	(2 143 609)	2 143 609	-	-	Warrants expired
Exercice de bons de souscription	16 424	(6 424)	-	-	10 000	Warrants exercised
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts	-	-	-	(1 700)	(1 700)	Share issuance expenses, net of taxes
Options octroyées dans le cadre du régime (note 10)	-	-	240 723	-	240 723	Options granted in relation with the plan (Note 10)
Solde – 31 mai 2012	20 994 000	-	4 721 024	(10 893 459)	14 821 565	Balance – May 31, 2012

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Tableaux des flux de trésorerie

consolidés

(non audités)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Consolidated

Statements of Cash flows

(Unaudited)

	Période de trois mois close le 31 mai/ Three-month period ended May 31		Période de neuf mois close le 31 mai/ Nine-month period ended May 31		
	2012	2011	2012	2011	
	\$	\$	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					OPERATING ACTIVITIES
Résultat avant impôt	(753 741)	(813 921)	(1 531 876)	(2 046 936)	Loss before income taxes
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :					Items not involving cash:
Rémunération à base d'actions	-	447 875	240 723	629 025	Stock-based compensation
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	1	-	368 557	Write-off of exploration and evaluation assets
Amortissement des immobilisations corporelles	2 965	214	8 158	214	Depreciation of fixed assets
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	288 672	543 081	356 223	1 873 797	Deferred income and mining taxes
Impôts sur les actions accréditives	-	(337 000)	(14 119)	(1 453 406)	Income on flow-through shares
	(462 104)	(159 750)	(940 891)	(628 749)	
Variation nette du fonds de roulement	281 818	(385 984)	351 486	(243 557)	Changes in working capital items
	(180 286)	(545 734)	(589 405)	(872 306)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					FINANCING ACTIVITIES
Encaissement au titre de capital social et bons de souscription	10 000	1 552 200	10 000	5 328 527	Cash inflow relating to capital stock and warrants
Frais d'émission d'actions	-	(107 127)	(1 700)	(391 080)	Share issuance expenses
	10 000	1 445 073	8 300	4 937 447	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					INVESTING ACTIVITIES
Crédits d'impôts encaissés	715 878	524 103	715 878	524 103	Tax credits received
Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation	-	445 905	491 506	(2 102 643)	Cash reserved for exploration and evaluation
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	(530 294)	(721 643)	(1 721 981)	(2 720 058)	Acquisition of exploration and evaluation assets
Produit de cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	10 000	40 000	115 000	Proceed from disposal of exploration and evaluation assets
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 959)	9 924	(21 745)	9 924	Acquisition of fixed assets
	182 625	268 289	(496 342)	(4 173 674)	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	12 339	1 167 780	(1 077 447)	(108 381)	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 134 443	710 806	2 224 229	1 986 967	CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF PERIOD
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 146 782	1 878 586	1 146 782	1 878 586	CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF PERIOD

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et placement temporaire./ Cash and cash equivalents consist of cash and temporary investment.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, Corporation Éléments Critiques (« Critical Éléments ») ou la (« Société »), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, et ayant son siège social au 505, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 906, Montréal, Québec H3A 3C2, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CRECF et à la bourse Francfort sous le symbole F12. La Société n'a pas encore déterminé si les actifs d'exploration et d'évaluation renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Le 9 juin 2010, la Société a incorporé une filiale mexicaine en propriété exclusive, appelée « Ruth Silver and Metal Corp. S.A. DE C.V. ». La direction a abandonné le projet d'exploration au Mexique et a entamé des procédures de dissolution.

Pour la période de neuf mois se clôturant le 31 mai 2012, la Société a enregistré une perte globale de 1 531 876 \$ (2 229 200 \$ en 2011). La Société étant au stade de l'exploration, elle n'a pas de revenu provenant de son exploitation. Conséquemment, la direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les actifs d'exploration et d'évaluation dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

The Company, Critical Elements Corporation ("Critical Elements") or the ("Company"), incorporated under the Business Corporations Act, and having its head office on 505, de Maisonneuve West Blvd, Suite 906, Montreal, Quebec, H3A 3C2, is an exploration company operating in Canada. The shares of Critical Elements are listed on the TSX Venture Exchange under the symbol CRE, on the American Over-The-Counter QX stock exchange (OTCQX) under the symbol CFECF and on the Frankfurt Exchange under the symbol F12. The Company has not yet determined whether the exploration and evaluation assets have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

On June 9, 2010, the Company incorporated a Mexican wholly-owned subsidiary named "Ruth Silver and Metal Corp. S.A. DE C.V.". Management has abandoned the exploration project in Mexico and has begun procedures for its dissolution.

For the nine-month period ended May 31, 2012, the Company recorded a comprehensive loss of \$1,531,876 (\$2,229,200 in 2011). The Company is still in exploration stage and, as such, no revenue has been yet generated from its operating activities. Consequently, management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operation, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify titles of the evaluation and exploration assets in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- ADOPTIONS DES IFRS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés par la direction de la société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et conformément à IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. De plus, comme c'est la première fois que les résultats financiers de la Société et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière ». Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables que la Société se propose d'adopter pour ses états financiers de l'exercice clos le 31 août 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la Société, seront alors en vigueur. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er septembre 2010, comme exigé par IFRS 1.

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1er septembre 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying unaudited condensed interim consolidated financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

2- ADOPTION OF IFRS AND NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET ADOPTED

These unaudited condensed interim consolidated financial statements have been prepared by the Company's management in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), and in accordance with IAS 34 Interim Financial Reporting". They do not include all the information required in annual financial statements in accordance with IFRS. As these financial statements represent the Company's initial presentation of its results and financial position under IFRS, they have been prepared in accordance with IFRS 1, "First-time Adoption of International Financial Reporting Standards". These condensed interim consolidated financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies the Company expects to adopt in its August 31, 2012 financial statements. Those accounting policies are based on the IFRS standards that the Company expects to be applicable at that time. The policies described in Note 3 were consistently applied to all the periods presented. They also have been applied in the preparation of an opening IFRS statement of financial position as at September 1st, 2010, as required by IFRS 1.

The Company's financial statements were previously prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (Canadian GAAP). The transition date from Canadian GAAP to IFRS is September 1st, 2010. Canadian GAAP differs in some areas from IFRS.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

2- ADOPTIONS DES IFRS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR (suite)

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Corporation Éléments Critiques pour la période de neuf mois se clôturant le 31 mai 2012 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

L'information financière comparative de 2010 a été préparée conformément aux IFRS, qui devraient être applicables au 31 août 2012, et conformément à IFRS 1 à la première application des IFRS. Les incidences de ce changement de référentiel comptable pour les capitaux propres à la fin de la période comparative et du résultat global du trimestre comparatif et cumulé depuis le début de l'exercice sont présentées à la note 16.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (« IASB »); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 août 2012.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables de Corporation Éléments Critiques ouvertes à compter du 1er septembre 2012 ou des périodes ultérieures. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

2- ADOPTION OF IFRS AND NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET ADOPTED (continued)

As a consequence of the adoption of the International Accounting Standards Board's ("IASB") standards and interpretations and the replacement of Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") by International Financial Reporting Standards ("IFRS") for publicly accountable enterprises, Critical Elements Corporation's unaudited condensed interim consolidated financial statements for the nine-month period ended May 31, 2012 were prepared in accordance with the applicable international accounting standards.

The 2010 comparative financial information has been prepared in accordance with the IFRS that are anticipated to be applicable at August 31, 2012 and in compliance with IFRS 1 on first-time adoption of IFRS. The impacts of this change in accounting standards for equity as at the comparative period end and comprehensive loss for the comparative quarter and year to date are presented in Note 16.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post August 31, 2012.

Certain new standards and interpretations, and some new amendments to existing standards have been published and are mandatory for accounting periods of Critical Elements Corporation beginning on or after September 1st, 2012 or later periods. The company has not adopted these standards early. Those which are considered to be relevant to the Company's operations are as follows:

2- ADOPTIONS DES IFRS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR (suite)

IFRS 7 – Instruments financiers – informations à fournir

IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, a été amendée afin d'ajouter des obligations en matière d'informations à fournir au sujet des transactions de transfert et des expositions au risque dans le cas des transferts d'actifs financiers ainsi que de l'effet de ces risques sur la situation financière de l'entité, en particulier dans le cas des transactions faisant intervenir la titrisation d'actifs financiers. L'amendement s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011, l'application anticipée étant autorisée.

IFRS 9, Instruments financiers – classification et évaluation

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales - États financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé « États financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulé « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ». L'IASB a également publié la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

2- ADOPTION OF IFRS AND NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET ADOPTED (continued)

IFRS 7 – Financial Instruments – Disclosures

IFRS 7, *Financial Instruments: Disclosures*, has been amended to include additional disclosure requirements in the reporting of transfer transactions and risk exposures relating to transfers of financial assets and the effect of those risks on an entity's financial position, particularly those involving securitization of financial assets. The amendment is applicable for annual periods beginning on or after July 1, 2011, with earlier application permitted.

IFRS 9 - Financial Instruments – classification and measurement

IFRS 9 is the first phase of the IASB's three phase project to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. It is applicable to financial assets and requires classification and measurement in either the amortised cost or the fair value category. IFRS 9 is applied prospectively with transitional arrangements depending on the date of application. The Standard is not applicable until annual periods beginning on or after January 1, 2013, but is available for early adoption. The Company has not fully assessed the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

On May 12, 2011, IASB issued the final standards - Consolidated Financial Statements (IFRS 10), Joint Arrangements (IFRS 11) and Disclosure of Interests in Other Entities (IFRS 12) as well as amendments adopted consequently to IAS 27 newly entitled "Separate Financial Statements" and to IAS 28 newly entitled "Investments in Associates and Joint Ventures IAS B has also issued IFRS 13 "Fair Value Measurement" at the same date. The effective date scheduled by the IASB for these new standards and the amended standards concern reporting periods beginning on January 1, 2013.

2- ADOPTIONS DES IFRS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR (suite)

IFRS 10, États financiers consolidés IAS 27, États financiers individuels (révisé 2011)

IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité (i.e. que l'entité soit contrôlée à travers des droits de vote des investisseurs ou à travers d'autres accords contractuels tels qu'il est courant dans les entités structurées). Selon IFRS 10, le contrôle est basé sur un investisseur qui, soit : 1) a le pouvoir sur cette autre entité; 2) est exposé, ou a des droits, à des rendements variables découlant de son rôle dans cette autre entité; et 3) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur cette autre entité pour influencer sur le montant des rendements. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10. La Société ne s'attend à aucun changement significatif suite à l'adoption de ces nouvelles normes.

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC - 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (État de la situation financière et résultat global) le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » remplace IAS 28 actuel « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 est modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

2- ADOPTION OF IFRS AND NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET ADOPTED (continued)

IFRS 10, Consolidated Financial Statements IAS 27, Separate Financial Statements (as amended in 2011)

IFRS 10 introduces a single consolidation model for all entities based on the concept of control, irrespective of the nature of the investee (i.e., whether an entity is controlled through voting rights of investors or through other contractual arrangements as is common in special purpose entities). Under IFRS 10, control will be based on whether an investor has: 1) power over the investee; 2) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee; and 3) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10. The Company expects no significant change pertaining to the adoption of these new standards.

The new IFRS 11 cancels and replaces IAS 31 "Interests in Joint Ventures" and SIC-13 "Jointly Controlled Entities" - Non-Monetary Contributions by Ventures". IFRS 11 introduces new accounting requirements for joint arrangements. The option to apply the proportional consolidation method when accounting for jointly controlled entities, that allow the parent company to record in its consolidated financial statements (Statement of financial position and statement of net loss and comprehensive loss) its interest's pro rata is removed. The equity method of accounting now applies to joint ventures. The IAS 28 as amended in 2011 now entitled "Investments in Associates and Joint Ventures" supersedes the current IAS 28 "Interests in Joint Ventures". IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of these new standards but expects that this impact will be limited.

2- ADOPTIONS DES IFRS ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES NON ENCORE EN VIGUEUR (suite)

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

La nouvelle norme IFRS 12 intégrée, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 12, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS ou dans les US GAAP. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode de dévaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Corporation Éléments Critiques ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers de Corporation Éléments Critiques et sa situation financière sont présentés selon les IFRS. Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables que Corporation Éléments Critiques se propose d'adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice se clôturant le 31 août 2012. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») qui, selon Corporation Éléments Critiques, seront alors en vigueur.

2- ADOPTION OF IFRS AND NEW ACCOUNTING STANDARDS NOT YET ADOPTED (continued)

IFRS 12, Disclosures of Involvement with Other Entities

The new IFRS 12 includes in a single standard, the disclosures required pertaining to interests in subsidiaries, joint arrangements, associates or unconsolidated structures entities. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 12 but expects that this impact will be limited.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 explains how to determine the fair value when its application is already required or permitted by other standards within IFRSs or US GAAP. It doesn't produce supplementary fair value evaluations. The requirements included in IFRS 13 provide a precise definition of fair value and a single source of fair value measurement and disclosures requirements for use across IFRSs. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 13 but expects that this impact will be limited.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Statement of Compliance

These unaudited condensed interim consolidated financial statements of Critical Elements Corporation were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Critical Elements Corporation's results and financial position are presented under IFRS. The current financial statements were prepared in accordance with IAS 34, *Interim Financial Reporting* and IFRS 1, *First-time Adoption of IFRS*. These unaudited condensed interim consolidated have been prepared in accordance with the accounting policies Critical Elements Corporation expects to adopt in its annual financial statements for the year ended August 31, 2012. Those accounting policies are based on the IFRS standards and International Financial Reporting Interpretations Committee ("IFRIC") interpretations that Critical Elements Corporation expects to be applicable at that time.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Déclaration de conformité (suite)

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er septembre 2010, comme exigé par IFRS 1.

Les normes et interprétations des IFRS sont sujettes à des changements et conséquemment, les conventions comptables pour la période annuelle qui sont pertinentes à ces états financiers condensés seront finalisées seulement lorsque les premiers états financiers annuels en IFRS seront préparés pour l'exercice se terminant le 31 août 2012.

Antérieurement, la Société préparait ses états financiers intermédiaires et annuels en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Principes de consolidation

Les états financiers comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de sa filiale en propriété exclusive « Ruth Silver and Metal Corp. S.A. DE C.V. ». La filiale fut constituée le 9 juin 2010. Toutes les transactions inter-sociétés ont été éliminées.

Coentreprise

La participation de la Société dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Statement of Compliance (continued)

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements. They also have been applied in the preparation of an opening IFRS statement of financial position as at September 1, 2010, as required by IFRS 1.

The standards and interpretations within IFRS are subject to change and accordingly, the accounting policies for the annual period that are relevant to these condensed financial statements will be finalized only when the first annual IFRS financial statements will be prepared for the year ending August 31, 2012.

Previously, the Company prepared its interim and annual consolidated financial statements in accordance with Canadian GAAP.

Consolidation Principles

The financial statements include the accounts of the Company and its wholly-owned subsidiary, "Ruth Silver and Metal Corp. S.A. DE C.V.". The subsidiary was incorporated June 9, 2010. All inter-company transactions have been eliminated.

Joint Venture

The Company's interest in a joint venture is accounted for by the proportionate consolidation method.

Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)**

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transactions. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. La trésorerie et équivalents de trésorerie et l'encaisse réservée à l'exploration et l'évaluation sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La somme à recevoir d'un partenaire d'exploration et les avances sur travaux d'exploration et d'évaluation sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers. Les créditeurs et frais courus et les obligations liées à la mise hors service d'actifs sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**Financial Instruments (continued)**

Financial assets at fair value through profit or loss

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in earnings. Cash and cash equivalents and cash reserved for exploration and evaluation are classified as Financial assets at fair value through profit or loss.

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method. Receivable from an exploration partner and advances on exploration and evaluation expenses are classified as loans and receivables.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities. Accounts payable and accrued liabilities and assets retirement obligations are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial assets at fair value through profit or loss are treated as expenses at the time they are incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction, ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits remboursables de droits miniers du Québec sont constatés à l'état des résultats à titre de recouvrement d'impôts courants. La Société a droit également à des crédits d'impôts remboursables à l'égard des dépenses d'exploration minière admissibles engagées dans la province de Québec qui sont imputés aux frais d'actifs d'exploration et d'évaluation reportés à l'état de la situation financière.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon leur durée de vie utile respective selon la méthode dégressive et aux taux suivants :

	Taux
Matériel informatique :	40 %
Mobilier de bureau :	20 %

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Mining Duties and Refundable Tax Credit relating to Resources

Quebec refundable credits on mining duties are recorded in the statement of income (loss) as current income tax recovery. The Company is entitled to a refundable tax credits on qualified mining exploration and evaluation expenses incurred in the province of Québec which are recorded against the deferred exploration and evaluation assets expenditures reported at statement of financial position.

Fixed assets

Fixed assets are accounted for at cost. Amortization is based on their useful life using the declining balance method at the following rates :

	Rate
Computer equipment:	40%
Office furniture:	20%

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société évalue chaque actif d'exploration et d'évaluation périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. S'il existe des indications de perte de valeur, la Société soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur de ces biens à leur valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité puisqu'elle ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs. La juste valeur correspond à la meilleure estimation du prix du marché. L'estimation du prix du marché nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses tels que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de dépréciation, la direction a déterminé le groupe d'actif comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs.

Autres actifs à long terme

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Impairment of Long-lived Assets

Exploration and Evaluation Assets

The Company assesses each exploration and evaluation asset periodically to determine whether any indication of impairment exists. If indicators of impairment exist, the Company test the mining assets for impairment by comparing the fair value to the carrying amount, without first performing a test for recoverability since it does not have sufficient information about its exploration properties to estimate future cash flows. The fair value correspond to best estimate of market prices. The estimated market prices requires the use of estimates and assumptions such as long-term commodity prices, future capital requirements, exploration potential and operating performance.

For mineral assets subject to an impairment test, management has assessed its cash generating units as being an individual mine site, which is the lowest level for which cash inflows are largely independent of those of other assets.

Other long-lived assets

An impairment loss is recognized when the carrying amount of long-lived asset is not recoverable and exceeds its fair value. The impairment loss is the excess of carrying amount over its fair value.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement d'actifs d'exploration et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement viables sont développées, les coûts capitalisés de l'actif d'exploration et d'évaluation concerné sont reclassifiés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas recouvrables selon la durée de vie estimative de l'actif d'exploration et d'évaluation, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur recouvrable. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dépréciation. Le recouvrement des montants indiqués au titre d'actifs d'exploration et d'évaluation connexes dépend de la découverte de réserves économiquement viables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les actifs d'exploration et d'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de conversion en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres actifs et passifs ainsi que les éléments des états des résultats et du déficit sont convertis au taux de conversion en vigueur à la date de chacune des opérations. Les gains ou pertes de change sont imputés aux résultats.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Exploration and Evaluation Assets

Costs related to the acquisition, exploration and development of exploration and evaluation assets are capitalized by property until the commencement of commercial production. If commercially viable, ore reserves are developed, capitalized costs of the related exploration and evaluation asset are reclassified as mining assets in development and amortized according to the unit of production method. If it is determined that capitalized acquisition, exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the exploration and evaluation asset, or if the project is abandoned, the project is written down to its net recoverable value. The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future viable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for exploration and evaluation assets do not necessarily represent present-time or future values.

Revenue Recognition

Interest revenue are recognized using the accrual basis. It is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Foreign Currency Translation

Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at the year-end exchange rates. Other assets and liabilities as well as items from the statements of earnings and deficit are translated at the exchange rates in effect on each transaction date. The resulting translation gains or losses are reflected in the earnings.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion de devises (suite)

La filiale de la Société est considérée comme un établissement étranger intégré. Par conséquent, les comptes de la filiale sont convertis en monnaie fonctionnelle selon la méthode temporelle. D'après cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de conversion en vigueur à la date du bilan alors que les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les gains ou les pertes de change sont portés aux résultats.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont inscrites à leur valeur boursière. Les actions ordinaires émises en contrepartie d'espèces sont comptabilisées à leur prix de vente.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Foreign Currency Translation (continued)

The Company's subsidiary is considered an integrated foreign operation. Consequently, the accounts of the subsidiary are translated into the functional currency using the temporal method. Under this method, monetary assets and liabilities are translated at the exchange rates in effect on the balance sheet date. Non-monetary assets and liabilities are translated at historical rates. Revenues and expenses are translated at the average rate for the period. The translation gains or losses are reflected in the earnings.

Flow-through Shares

IFRS do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRSs created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Capital Stock

Shares issued in consideration of non-monetary items are recorded at their trading value. Common shares issued in counterpart of cash are recorded at their selling price.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation

La trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer la trésorerie à l'exploration et l'évaluation. Au 31 mai 2012, la Société avait dépensé toutes les sommes réservées à l'exploration et l'évaluation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Opérations non monétaires

La Société évalue un actif échangé ou transféré dans le cadre d'une opération non monétaire sur la base soit de la juste valeur de l'actif cédé, soit de la juste valeur de l'actif reçu, en retenant la juste valeur dont l'évaluation est la plus fiable. Dans le cas où ni la juste valeur de l'actif reçu, ni la juste valeur de l'actif cédé ne peut être évaluée de façon fiable, la Société évalue un actif qui est échangé ou transféré dans le cadre d'une opération non monétaire à la valeur comptable (après réduction, lorsqu'il y a lieu, pour les pertes de valeur) de l'actif cédé.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Fair Value of the Warrants

Proceeds from the issued units are allocated between the shares and warrants issued using the residual method; proceeds are first allocated to shares based on the market price at the time of issuance, and the residual amount is then allocated to the warrants.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Cash Reserved For Exploration and Evaluation

Cash Reserved for exploration and evaluation represent proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. The Company must use these cash for exploration and evaluation activities in accordance with the requirements of those financings. As at May 31, 2012, the Company had spent all amounts reserved for exploration and evaluation.

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Non-monetary transactions

In a non-monetary transaction, the Company evaluates an asset exchanged or transferred at the fair value of the asset transferred or the fair value of the asset received, whichever evaluation is the most reliable. In the event that neither the fair value of the asset received nor the fair value of the asset given up is reliably measurable, the Company evaluates an asset that is exchanged or transferred through a non-monetary transaction using carrying amount (after reduction, as appropriate, for loss of value) of the asset transferred.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant la période, ce qui représente 110 718 981 actions ordinaires pour la période de trois mois et 110 219 249 actions ordinaires pour la période de neuf mois close le 31 mai 2012 (109 057 089 actions ordinaires pour période de trois mois et 96 101 942 actions ordinaires pour la période de neuf mois close le 31 mai 2011).

La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services rendus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis de non-salariés dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise une augmentation de ses capitaux propres en contrepartie des biens ou services reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres. Ces transactions sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés.

Conventions d'options sur des actifs d'exploration et d'évaluation

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the period, representing 110,718,981 common shares for three-month period and 110,219,249 common shares for nine-month period ended May 31, 2012 (109,057,089 common shares for three-month period and 96,101,942 common shares for nine-month period ended May 31, 2011).

The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants.

Stock-based Compensation and Other Stock-based Payments

The Company records stock-based compensation expense over the vesting period of share purchase options. The share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received in counterpart are evaluated and recognized at fair value using the Black-Scholes option pricing model.

The Company accounts for goods or services received or acquired from non-employees in a share-based payment transaction when it obtains the goods or when the services are received. The Company records an increase in its equity in counterpart for goods or services received in a share-based payment transaction and is settled in equity instruments. These transactions are measured at fair value of equity instruments granted.

Evaluation and Exploration Assets Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conventions d'options sur des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat). La Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation sur la propriété qui sont effectuées par le cessionnaire.

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

3- BASIS OF PRESENTATION SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Evaluation and Exploration Assets Options Agreements (continued)

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion. The Company does not record evaluation and evaluation expenditures on the property incurred by the transferee.

Deferred Income and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be utilized. Deferred tax assets are reviewed at each reporting date and are reduced to the extent that it is no longer probable that the related tax benefit will be realized.

4- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Faisabilité technique et viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont tous soumis à des changements importants dans l'avenir.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

4- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of IAS 1.125 judgments, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are discussed below.

Technical feasibility and commercial viability of the exploration and evaluation assets

Decisions regarding the technical feasibility and commercial viability of the exploration and evaluation assets involves a number of such as estimated reserves, resource price forecasts, expected production volumes and rates, which could all change significantly in the future.

Impairment of exploration and evaluation and fixed assets

Determining if there are any facts indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective involving judgment and a number of estimates and interpretations in many cases.

4- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

S'il existe un indice qu'un actif ait pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui implique une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations sont sujettes à changement si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels au niveau des dépréciations ou des reprises de pertes de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours de la prochaine période.

4- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Impairment of exploration and evaluation and fixed assets (continued)

Determining whether to test for impairment of exploration and evaluation assets requires management's judgment, among others, regarding the following: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future, and is not expected to be renewed; substantive expenditure on further exploration and evaluation of mineral resources in a specific area is neither budgeted nor planned; exploration for and evaluation of mineral resources in a specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the entity has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exists to indicate that, although a development in a specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset must be estimated. If it is not possible to estimate the recoverable amount of the individual asset, the recoverable amount of the cash-generating unit to which the asset belongs must be determined. Identifying the cash-generating units requires considerable management judgment. In testing an individual asset or cash-generating unit for impairment and identifying a reversal of impairment losses, management estimates the recoverable amount of the asset or the cash-generating unit. This requires management to make several assumptions as to future events or circumstances. These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. Actual results with respect to impairment losses or reversals of impairment losses could differ in such a situation and significant adjustments to the Company's assets and earnings may occur during the next period.

4- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

Actions accréditives

La Société n'a pas été en mesure d'évaluer la vente du droit aux déductions fiscales en utilisant la méthode de la valeur résiduelle. Selon cette méthode, la vente du droit aux déductions fiscales est déterminée comme étant l'excédent du prix reçu pour l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur des actions ordinaires en date de l'émission. En tenant compte de la juste valeur des bons de souscription rattachés aux actions accréditives, la détermination du montant de la prime sur la vente du droit aux déductions fiscales donne un résultat négatif. En conséquence, la Société a évalué la vente du droit aux déductions fiscales en utilisant la méthode des justes valeurs relatives des actions, des bons de souscription et des primes sur la vente du droit aux déductions fiscales. Selon la meilleure estimation de la direction, la juste valeur de la prime sur la vente du droit aux déductions fiscales a été établie à un prix marginal faible.

4- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Deferred taxes

The assessment of availability of future taxable profits involves judgment. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is probable that taxable profits will be available against which deductible temporary differences and the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be utilized.

Going concern

The assessment of the Company's ability to execute strategy by funding future working capital requirements involves judgment. Further information regarding going concern is outlined in Note 1.

Flow-through Shares

The Company was not able to measure the sale of tax deductions using the residual method. Based on this method, the sale of tax deductions is determined as the excess of the price received for flow-through shares over the fair value of common shares at the date of issuance. Considering the fair value of warrants joined to flow-through shares, the determination of the amount of the sale of tax deductions premium resulted in a negative amount. As a result, the Company has measured the sale of tax deductions using the relative fair value method of the shares, warrants and sale of tax deductions premiums. According to management's best estimate, the fair value of the sale of tax deductions premium has been established to a low incremental price.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

4- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

5- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des éléments suivants :

Trésorerie / Cash
Dépôts à terme / Term deposit
Trésorerie et équivalents trésorerie /
Cash and cash equivalents

Au 31 mai 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts à terme portant intérêt entre 0,15 % et 0,99 % (0,9 % et 1,05 % au 31 août 2011). Les taux d'intérêt sont renouvelables aux 30 jours.

4- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS (continued)

Provisions and contingent

Judgments are made as to whether a past event has led to a liability that should be recognized in the consolidated financial statements or disclosed as a contingent liability. Quantifying any such liability often involves judgments and estimations. These judgments are based on a number of factors including the nature of the claims or dispute, the legal process and potential amount payable, legal advice received previous experience and the probability of a loss being realized. Several of these factors are source of estimation uncertainty.

5- CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents include the following components:

	31 mai/ May 31, 2012	31 août/ August 31, 2011
	\$	\$
Trésorerie / Cash	896 782	224 229
Dépôts à terme / Term deposit	250 000	2 000 000
Trésorerie et équivalents trésorerie / Cash and cash equivalents	<u>1 146 782</u>	<u>2 224 229</u>

At May 31, 2012, cash and cash equivalents included term deposits bearing interest at 0.15% to 0.99% (0.9% to 1.5% at August 31, 2011). The interest rates are renewable every 30 days.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

6- PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

En février 2009, la Société a conclu une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources X-Ore inc. (filiale de Blue Note Mining inc.), afin d'effectuer des travaux d'exploration et de mise en valeur sur la propriété Croinor 1. Chaque société détient un intérêt de 50 %. Dans le cadre de l'entente, toutes les dépenses devront être effectuées en coparticipation et tous les bénéfices, coûts, dépenses, responsabilités, obligations et risques résultant de l'entreprise seront partagés en proportion des intérêts indivis respectifs. L'entente de coentreprise a été suspendue en décembre 2010, date à laquelle, la Société a signé une convention visant la vente de son intérêt dans le projet Croinor 1 (voir note 12 c).

Jusqu'à la suspension de l'entente de coentreprise, les états financiers de la Société comprennent sa quote-part des actifs, des passifs, des charges, de la perte nette et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement de la coentreprise, lesquelles se présentent comme suit :

	31 mai / May 31, 2012	\$
Actif à long terme :		
Dépôt en fidéicommiss	52 589	
Actifs d'exploration et d'évaluation	141 625	
Passif à court terme :		
Obligations liées à la mise hors-service d'actifs	70 913	
Résultats et résultat étendu :		
Frais généraux d'administration	-	
Flux de trésorerie :		
Activités d'investissement	-	

6- INTEREST IN A JOINT VENTURE

In February 2009, the Company concluded a joint venture agreement with the public company X-Ore Resources Inc. (subsidiary of Blue Note Mining Inc.) to perform development and exploration expenses on the Croinor 1 property. Each company holds an interest of 50%. In relation with the agreement, all the expenses must be incurred by the joint venture and all the profits, costs, expenses, responsibilities, obligations and risks of the joint venture enterprise will be shared in proportion of their respective undivided interest. The joint venture agreement was suspended in December 2010, when the Company signed an agreement to sell its interest in the Croinor 1 project (see note 12 c).

Until the suspension of the joint venture agreement, the financial statements of the Company include its interest in assets, liabilities, expenses, net loss and cash flows of the operating activities, financing and investment of joint venture, which appear as follows:

	31 août / August 31, 2011	\$
Long-term assets:		
In trust deposit	52 589	
Evaluation and exploration assets	141 625	
Current liabilities:		
Assets retirement obligations	70 913	
Earnings and comprehensive loss :		
General administrative expenses	19 289	
Cash flows:		
Investment activities	92 189	

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS

	Solde au 31 août 2011/ Balance as of August 31, 2011 \$	Augmentation/ Addition \$	Crédits d'impôt et de droits remboursables/ Tax credits and credit on duties \$	Cession/ Disposal \$	Solde au 31 mai 2012/ Balance as of May 31, 2012 \$
Propriétés minières : Mining properties:					
Québec / Quebec:					
Matchi-Manitou	19 500	-	-	-	19 500
Croinor 1	713 413	-	-	(40 000)	673 413
Rose Tantalum-Lithium	4 780 000	-	-	-	4 780 000
Weres	24 444	-	-	-	24 444
Seigneurie	48 889	-	-	-	48 889
Sophie	36 667	-	-	-	36 667
Reine	42 778	-	-	-	42 778
J6L1	55 000	-	-	-	55 000
Lac Sévigny-NE	48 889	-	-	-	48 889
Gatineau	36 667	-	-	-	36 667
Melasse	48 888	-	-	-	48 888
Colombie-Britannique / British Columbia:					
Trident	326 347	58 940	-	-	385 287
Kin	141 675	25 368	-	-	167 043
IRC	37 348	6 720	-	-	44 068
Munroe	81 048	14 700	-	-	95 748
Hiren	132 136	23 842	-	-	155 978
Claire	38 391	6 930	-	-	45 321
Lindmark	19 245	3 500	-	-	22 745
	<u>6 631 325</u>	<u>140 000</u>	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>	<u>6 731 325</u>
Frais d'exploration reportés : Deferred exploration expenses:					
Québec / Quebec:					
Matchi-Manitou	431 284	-	-	-	431 284
Croinor 1	1 655 164	-	-	-	1 655 164
Rose Tantalum-Lithium	4 014 861	1 480 405	(380 461)	-	5 114 805
Colombie-Britannique / British Columbia:					
Trident	-	97 406	-	-	97 406
Kin	3 960	102 506	-	-	106 466
IRC	-	12 750	-	-	12 750
Munroe	395 258	2 257	-	-	397 515
Hiren	3 960	24 898	-	-	28 858
Claire	-	1 172	-	-	1 172
Lindmark	-	587	-	-	587
	<u>6 504 487</u>	<u>1 721 981</u>	<u>(380 461)</u>	<u>-</u>	<u>7 846 007</u>
	<u>13 135 812</u>	<u>1 861 981</u>	<u>(380 461)</u>	<u>-</u>	<u>14 577 332</u>

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)	7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)					
	Solde au 1 septembre 2010/ Balance as of September 1, 2010	Augmentation/ Addition	Crédits d'impôt et de droits remboursables/ Tax credits and credit on duties	Cession Disposal/ Radiation Write-off	Somme à recevoir d'un partenaire d'exploration/ Amount receivable from an exploration partner	Solde au 31 août 2011/ Balance as at August 31, 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières : Mining properties:						
Québec / Quebec:						
Matchi-Manitou	19 500	-	-	-	-	19 500
Croinor 1	858 413	-	-	(145 000)	-	713 413
Rose Tantalum-Lithium	605 000	4 175 000	-	-	-	4 780 000
Weres	-	24 444	-	-	-	24 444
Seigneurie	-	48 889	-	-	-	48 889
Sophie	-	36 667	-	-	-	36 667
Reine	-	42 778	-	-	-	42 778
J6L1	-	55 000	-	-	-	55 000
Lac Sévigny-NE	-	48 889	-	-	-	48 889
Gatineau	-	36 667	-	-	-	36 667
Melasse	-	48 888	-	-	-	48 888
Colombie-Britannique / British Columbia:						
Trident	-	326 347	-	-	-	326 347
Kin	-	141 675	-	-	-	141 675
IRC	-	37 348	-	-	-	37 348
Munroe	-	81 048	-	-	-	81 048
Hiren	-	132 136	-	-	-	132 136
Claire	-	38 391	-	-	-	38 391
Lindmark	-	19 245	-	-	-	19 245
Mexique / Mexico:						
San Francisco	-	-	-	-	-	-
Javier	-	285 000	-	(285 000)	-	-
	<u>1 482 913</u>	<u>5 578 412</u>	<u>-</u>	<u>(430 000)</u>	<u>-</u>	<u>6 631 325</u>

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

7-	ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION 7-			EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS		
	(suite)			(continued)		
	Solde au 1 septembre 2010/ Balance as of September 1, 2010	Augmentation/ Addition \$	Crédits d'impôt et de droits remboursables/ Tax credits and credit on duties \$	Cession Disposal/ Radiation Write-off \$	Somme à recevoir d'un partenaire d'exploration/ Amount receivable from an exploration partner \$	Solde au 31 août 2011/ Balance as at August 31, 2011 \$
Frais d'exploration reportés : Deferred exploration expenses:						
Québec / Quebec:						
Matchi-Manitou	430 082	1 758	(556)	-	-	431 284
Croinor 1	1 673 260	92 189	(29 140)	-	(21 477)	1 714 833
Rose Tantalum- Lithium	1 678 067	3 042 567	(685 773)	-	-	4 014 861
Colombie-Britannique / British Columbia:						
Kin	-	3 960	-	-	-	3 960
Munroe	-	395 258	-	-	-	395 258
Hiren	-	3 960	-	-	-	3 960
Mexique / Mexico:						
San Francisco Javier	-	75 322	-	(75 322)	-	-
	<u>3 781 409</u>	<u>3 595 015</u>	<u>(715 469)</u>	<u>(75 322)</u>	<u>(21 477)</u>	<u>6 564 156</u>
	<u>5 264 322</u>	<u>9 173 427</u>	<u>(715 469)</u>	<u>(505 322)</u>	<u>(21 477)</u>	<u>13 195 481</u>

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)**Québec****Propriété Matchi-Manitou**

La propriété Matchi-Manitou est située dans les cantons Tavernier et Pershing en Abitibi, dans la province de Québec. La propriété est composée de 29 titres miniers couvrant une superficie totale de 1 593,44 hectares. Les claims appartiennent à 71 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1 % des produits nets de fonderie.

Propriété Croinor 1

La propriété Croinor 1 est localisée à 75 km par route à l'est de Val-d'Or dans la province de Québec. Elle est constituée de 289 claims contigus et couvrant une superficie de 4 518 hectares et un bail minier de 90 hectares. Elle appartient à 50 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 15 % du profit net découlant de la production commerciale sur 92 claims dont 7 500 \$ est payable à chacun des bénéficiaires en septembre de chaque année à titre d'avance sur les redevances et une redevance de 5 % des revenus nets de production sur 97 claims payable seulement après récupération de toutes les dépenses effectuées.

Propriété Rose Tantalum-Lithium

La propriété Rose Tantalum-Lithium est composée de 439 titres miniers représentant une superficie de 228,51 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la Province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain (NTS 33C/1). Elle appartient à 100 % à la Société et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$.

Propriété Weres

La propriété Weres est située à environ 50 kilomètres au sud de Québec et à environ 5 kilomètres au sud-est de St-Sylvestre, au pied du mont Handkerchief. La propriété Weres est divisée en 4 claims couvrant une superficie de 237,84 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)**Quebec****Matchi-Manitou Property**

The Matchi-Manitou property is located in Tavernier and Pershing townships, in the Abitibi region of Quebec. The Matchi-Manitou property is made up of 29 claims covering an area of 1,593.44 hectares. The claims are 71% owned by the Company, and are subject to a 1% NSR and are subject to a 1% NSR.

Croinor 1 Property

The Croinor 1 property is located approximately 75 km by road east of Val-d'Or. The Croinor 1 property covers an area of 4518 hectares and is composed of 289 contiguous claims and a mining lease of 90 hectares. They are 50% owned by the Company and are subject to a 15% NSR of net profit from commercial production from 92 claims of which \$7,500 is payable to each successor in September of each year as an advanced payment on royalties and 5% NSR of net income from production on 97 claims that become payable only after all expenditures costs have been recouped.

Rose Tantalum-Lithium Property

The Rose Tantalum-Lithium property consists of 439 claims covering a total area of 228.51 km². It lies in the northeastern part of Superior Province, within the Eastmain greenstone belt (NTS 33C/1). It is wholly-owned by the Company, and is subject to a 2% NSR, half of which can be bought back for \$1,000,000.

Weres Property

The Weres property lies about 50 kilometres south of Quebec City and about 5 kilometres southeast of St-Sylvestre, at the foot of Mont Handkerchief. The property consists of four claims covering an area of 237.84 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

**7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION
(suite)****Propriété Seigneurie**

La propriété Seigneurie est située sur la Rive-Nord du Fleuve St-Laurent, à environ 15 kilomètres vers l'est du point de confluence de la rivière Saguenay et du Fleuve St-Laurent. Les claims sont presque entièrement propriété privée. La propriété Seigneurie est divisée en 28 claims couvrant une superficie de 1 593,44 hectares. Elle est localisée en totalité dans les terrains privés de la seigneurie Mille-Vache et pour lequel la loi spécifie que la pierre de taille lui appartient entièrement. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Sophie

La propriété Sophie se situe à environ 125 km au nord de Chicoutimi ou des Escoumins, plus précisément à 65 kilomètres au nord-ouest de Labrieville et à environ 140 kilomètres de Forestville. Elle est située à l'est du réservoir Pipmuacan et du lac Betchie. La propriété Sophie est divisée en 46 claims couvrant une superficie de 2 567,52 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Reine

La propriété Reine se situe approximativement à 39 kilomètres de la ville de Sept-Îles. La propriété se situe pratiquement à quelques milliers de mètres du contact entre le massif anorthosique de Sept-Îles et les gneiss gris migmatisés et granitiques du Grenville. La propriété Reine est divisée en 43 claims couvrant une superficie de 2 591,83 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

**7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS
(continued)****Seigneurie Property**

The Seigneurie property is located on the north shore of the St. Lawrence River, about 15 kilometres east of the point where the Saguenay flows into the St. Lawrence. The Seigneurie property is made up of 28 claims covering an area of 1,593.44 hectares. It is entirely located on private land of the Mille-Vache seignury, which by law owns all of the dimension stone. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Sophie Property

The Sophie property lies about 125 km north of Chicoutimi or the Escoumins and, more precisely, 65 kilometres northwest of Labrieville and about 140 kilometres from Forestville. It lies to the east of the Pipmuacan reservoir and Lac Betchie. The Sophie property consists of 46 claims covering an area of 2,567.52 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Reine Property

The Reine property lies about 39 kilometres from Sept-Îles. For all intents and purposes it is a few thousand metres from the contact between the Sept-Îles anorthosite massif and the Grenville migmatized, granitic grey gneiss. The Reine property consists of 43 claims covering an area 2,591.83 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**Propriété J6L1**

La propriété J6L1 se situe à environ 48 kilomètres au nord-nord-ouest de Port-Cartier sur la Rive-Nord du St-Laurent. La propriété J6L1 est divisée en 9 claims couvrant une superficie de 329,19 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Lac Sévigny-NE

La propriété Lac Sévigny-NE se situe approximativement à 1 000 kilomètres au nord-est de la ville de Québec et à 220 kilomètres au nord-nord-ouest de Schefferville. Plus précisément, la propriété est située au nord-ouest du lac Castignon et au sud du lac de la Magnétite. La propriété Lac Sévigny-NE est divisée en 38 claims couvrant une superficie de 1 812,43 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Gatineau

La propriété Gatineau est située dans l'Outaouais et sa limite sud se situe à 5 km au nord de Hull. La région couvre les cantons de Buckingham, Hull, Masham, Portland, Templeton et Wakefield. La propriété est divisée en 6 claims couvrant une superficie de 361,25 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Mélasse

La propriété Mélasse est située sur la Rive-Nord du Fleuve St-Laurent, dans la région de Lanaudière, à un peu plus de 100 kilomètres au nord-est de Montréal. La propriété Mélasse est divisée en 50 claims couvrant une superficie de 2 969,99 hectares. Les claims appartiennent à 100 % à la Société et ceux-ci sont soumis à une redevance de 1,5 % des produits nets de fonderie dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2^e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)**J6L1 Property**

The J6L1 property lies about 48 kilometres north-northwest of Port-Cartier, on the north shore of the St. Lawrence. It consists of nine claims covering an area of 329.19 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Lac Sévigny-NE Property

The Lac Sévigny-NE property lies about 1,000 kilometres northeast of Quebec City and 220 kilometres north-northwest of Schefferville. More precisely, the property is located northwest of Lac Castignon and south of Lac De La Magnétite. The Lac Sévigny-NE property is composed of 38 claims covering an area of 1,812.43 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Gatineau Property

The Gatineau property is in the Outaouais region, with its southern boundary lying 5 km north of Hull. The area covers Buckingham, Hull, Masham, Portland, Templeton and Wakefield townships. The property consists of six claims covering an area of 361.25 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Mélasse Property

The Mélasse property lies on the north shore of the St. Lawrence River, in the Lanaudière region, just over 100 kilometres northeast of Montreal. The Mélasse property is made up of 50 claims covering an area of 2,969.99 hectares. It is wholly-owned by the Company and is subject to a 1.5% NSR of which 0.75% may be purchased for an amount of \$500,000 and the other 0.75% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**Colombie-Britannique****Trident-Kin**

La propriété Trident-Kin est située environ 10 kilomètres au nord-nord-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique. La propriété Hiren est divisée en 7 titres miniers couvrant une superficie de 3 511,71 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Revelstoke. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété IRC

La propriété IRC est située dans la division minière Golden, à environ 45 kilomètres à l'est de Golden, en Colombie-Britannique. La propriété IRC est divisée en 2 titres miniers couvrant une superficie de 992,8 hectares. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Munroe

La propriété Munroe est située dans les montagnes Rocheuse dans la division minière Golden, à environ 80 kilomètres au nord-est de Cranbrook en Colombie-Britannique. La propriété Munroe est divisée en 5 titres miniers couvrant une superficie de 2 154,5 hectares. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Hiren

La propriété Hiren est située environ 10 kilomètres au nord-nord-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique. La propriété Hiren est divisée en 7 titres miniers couvrant une superficie de 3 511,71 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Revelstoke. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)**British Columbia****Trident-Kin Property**

The Trident-Kin property group consists of two contiguous property areas comprising a total of 33 MTO mineral claims over 15,385.3 hectares. The tenured area straddles the boundary between the Golden and Revelstoke mining divisions. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

IRC Property

The IRC Property is located in the Golden mining division, approximately 45 kilometres east of Golden, BC. The IRC property comprised a total of 2 MTO claims covering 992.8 hectares. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Munroe Property

The Munroe Property is located in the Rocky Mountains in the Golden mining division, approximately 80 kilometres northeast of Cranbrook, BC. The Munroe property comprised a total of 5 MTO claims covering 2,154.5 hectares. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Hiren Property

The Hiren Property is located approximately 10 kilometres NNW of Revelstoke BC. The Hiren property comprised a total of 7 MTO claims covering 3,511.71 hectares. All claims are within the Revelstoke mining division. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

7- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**Colombie-Britannique (suite)****Propriété Claire**

La propriété Claire est située environ 20 kilomètres au sud de Revelstoke en Colombie-Britannique. La propriété Claire est divisée en 2 titres miniers couvrant une superficie de 1 020,69 hectares. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Propriété Lindmark

La propriété Lindmark est située environ 34 kilomètres au sud-sud-ouest de Revelstoke en Colombie-Britannique et à 55 kilomètres au nord-ouest de Cherryville. La propriété Lindmark est divisée en 1 titre minier couvrant une superficie de 511,7 hectares. Tous les claims sont au sein de la division minière de Vernon. La Société a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % et est soumis à une redevance de 2 % dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2^e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$.

Mexique**Propriété San Francisco Javier**

La direction de la Société a abandonné le projet d'exploration au Mexique et a entamé des procédures de dissolution.

7- EVALUATION AND EXPLORATION ASSETS (continued)**British Columbia (continued)****Claire Property**

The Claire Property is located approximately 20 kilometres south of Revelstoke BC. The Claire property comprised a total of 2 MTO claims covering 1,020.69 hectares. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Lindmark Property

The Lindmark Property is located approximately 34 kilometres south-southwest of Revelstoke BC and 55 kilometres northwest of Cherryville. The Lindmark property comprised a total of 1 MTO claims covering 511.7 hectares. All claims are within the Vernon mining division. The Company has the option to acquire a 100% interest in the property and is subject to a 2% NSR of which 1% may be purchased for an amount of \$1,000,000 and the other 1% may be purchased for an amount of \$5,000,000.

Mexico**San Francisco Javier Property**

Company's management has abandoned the exploration project in Mexico and has begun procedures for its dissolution.

8- OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'ACTIFS

Les obligations liées à la restauration de la propriété Croinor 1, sur laquelle des travaux de pré-production ont été effectués, sont estimées à 141 826 \$ en se basant sur les calculs effectués par la direction d'un partenaire d'exploration et acceptés par les autorités gouvernementales de la province de Québec. Selon l'entente de coentreprise avec la société publique Ressources X-Ore inc. (filiale de Blue Note Mining inc.), signée en février 2009, les deux sociétés détiennent respectivement une participation de 50 % dans la propriété Croinor 1. La Société a donc des obligations liées à la mise hors service d'actifs pour un montant de 70 913 \$. Un certificat de dépôt détenu en fidéicommiss pour le compte du Ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs, au montant de 105 178 \$ vient garantir cette obligation conformément à ses exigences. La portion de la Société relativement à ce dépôt se chiffre à 52 589 \$. Blue Note Mining inc. prépare actuellement un plan révisé de fermeture de la mine, lequel sera soumis aux autorités gouvernementales en 2012.

8- ASSETS RETIREMENT OBLIGATIONS

The assets retirement obligations consisting of rehabilitation of Croinor 1 property, on which preproduction works have been performed, are estimated to \$141,826 as per calculations made by management of an exploration partner and accepted by the Quebec government. According to the February 2009 joint venture agreement with public company X-Ore Resources Inc. (subsidiary of Blue Note Mining Inc.), each company holds a 50% interest in the Croinor 1 property. The Company has an asset retirement obligation amounting to \$70,913. An in trust deposit for the Ministry of the Natural resources, the Fauna and Parks of an amount of \$105,178 guarantees this obligation according to its requirements. In relation with that deposit, the Company's share is \$52,589. Blue Note Mining Inc. is currently preparing a revised mine closure, which will be submitted to government authorities in 2012.

9- CAPITAL SOCIAL / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company capital stock were as follows:

	31 mai / May 31, 2012		31 août/ August 31, 2011		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	109 661 372	20 837 576	77 372 374	10 416 806	Balance, beginning of period
Actions émises dans le cadre d'un placement privé (1)	-	-	5 413 999	1 511 407	Shares issued pursuant to a private placement (1)
Actions émises dans le cadre d'un placement privé accreditif (2)	-	-	7 250 000	2 415 475	Shares issued pursuant to flow-through private placements (2)
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	1 000 000	140 000	15 250 000	5 190 000	Shares issued pursuant to the acquisition of exploration and evaluation assets
Exercice de bons de souscription (3)	100 000	16 424	3 436 500	1 017 264	Exercise of warrants (3)
Exercice d'options dans le cadre d'un régime (4)	-	-	550 000	163 718	Exercise of options under a plan (4)
Exercice d'options aux courtiers et à des intervenants (5)	-	-	388 499	122 906	Exercise of options issued to brokers and intermediaries (5)
Solde à la fin	<u>110 761 372</u>	<u>20 994 000</u>	<u>109 661 372</u>	<u>20 837 576</u>	Balance, end of period

(1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 112 793 \$ en 2011.

(2) La valeur du financement accreditif est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 364 109 \$ en 2011.

(3) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés au montant de 6 424 \$ (374 544 \$ en 2011).

(4) Ce montant inclut la juste valeur des options exercées au montant de 81 218 \$ en 2011.

(5) Ce montant inclut la juste valeur des options aux courtiers et à des intervenants exercées au montant de 43 799 \$ en 2011.

(1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$122,793 in 2011.

(2) Value of flow-through shares is presented net of the fair value of warrants amounting to \$364,109 in 2011.

(3) This amount includes the fair value of warrants exercised amounting to \$6,424 (\$374,544 in 2011).

(4) This amount includes the fair value of exercised options amounting to \$81,218 in 2011.

(5) This amount includes the fair value of brokers and intermediaries options exercised amounting to \$43,799 in 2011.

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Les options seront acquises dès leur octroi. Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires, qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime, est égal à 10 299 737 actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions ordinaires, réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur, ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to directors, officers, employees and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The share purchase options will be acquired at the time of issuance. The acquisition condition of share purchase options are without restriction except grant of share purchase options to investors relation representative that are acquired at the following condition: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant.

The plan provides that the maximum number of common shares that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 10,299,737 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vest and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representatives. These options will expire no later than ten years after being granted.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

10- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite) / 10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options were as follows:

	31 mai / May 31, 2012		31 août/ August 31, 2011		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	6 540 000	0,30	5 455 000	0,30	Balance, beginning of period
Octroyées	1 550 000	0,15	3 550 000	0,31	Granted
Exercées	-	-	(550 000)	0,15	Exercised
Annulées	(1 850 000)	0,34	(600 000)	0,40	Cancelled
Expirées	<u>(590 000)</u>	0,15	<u>(1 315 000)</u>	0,40	Expired
Solde à la fin	<u>5 650 000</u>	0,26	<u>6 540 000</u>	0,30	Balance, end of period
Options pouvant être exercées à la fin de la période	<u>5 650 000</u>	0,26	<u>6 140 000</u>	0,30	Options exercisable at the end of the period
		2012		2011	
		\$		\$	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées		0,13		0,21	The weighted average fair value of options granted

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

Options en circulation Options Outstanding

450 000
200 000
300 000
400 000
400 000
100 000
2 250 000
1 550 000
<u>5 650 000</u>

Prix de levée Exercise Price \$

0,30
0,15
0,15
0,40
0,335
0,32
0,30
0,15

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life

Avril / April 2013
Avril / April 2014
Octobre / October 2014
Mars / March 2015
Décembre / December 2015
Décembre / December 2015
Mars / March 2016
Janvier / January 2017

La juste valeur de chaque option accordée est estimée à la date d'octroi en utilisant la méthode Black-Scholes, avec les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : / The fair value of each option granted is estimated at the date of grant using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions:

	31 mai / May 31, 2012	31 août / August 31, 2011
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque / Weighted average risk free interest rate	1,30 %	2,26 %
Moyenne pondérée de la volatilité prévue / Weighted average expected volatility	148,52 %	131 %
Moyenne pondérée de la durée estimative / Weighted average expected life	5 ans/years	4,2 ans/years
Moyenne pondérée de dividende prévu / Weighted average expected dividend yield	0 %	0 %

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

10- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

10- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription / Warrants

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

	31 mai / May 31, 2012		31 août/ August 31 2011		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	20 429 590	0,38	17 534 091	0,25	Balance, beginning of period
Octroyés	-	-	6 331 999	0,62	Granted
Exercés	(100 000)	0,10	(3 436 500)	0,19	Exercised
Expirés	<u>(20 329 590)</u>	0,30	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>-</u>	-	<u>20 429 590</u>	0,38	Balance, end of period

Options aux courtiers et à des intervenants / Brokers and Intermediaries Options

Les mouvements dans les options aux courtiers et à des intervenants se détaillent comme suit : / Changes in brokers and intermediaries options were as follows:

	31 mai / May 31, 2012		31 août/ August 31, 2011		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Solde au début	1 516 216	0,30	1 160 725	0,19	Balance, beginning of period
Octroyées	-	-	743 990	0,41	Granted
Exercées	-	-	(388 499)	0,20	Exercised
Expirées	<u>(1 516 216)</u>	0,30	<u>-</u>	-	Expired
Solde à la fin	<u>-</u>	-	<u>1 516 216</u>	0,30	Balance, end of period

11- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**Transactions avec les principaux dirigeants**

Au cours de la période, la Société a encouru 10 836 \$ (11 366 \$ en 2011) en honoraires professionnels et 2 941 \$ de frais administratifs (nil en 2011) auprès du chef des opérations financières.

Au cours de la période, la Société a encouru des frais pour les actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 59 669 \$ (658 055 \$ en 2011), des frais de claims de 47 854 \$ (nil en 2011) et des frais administratifs de 175 033 \$ (25 633 en 2011) auprès de la société Consul-Teck Exploration minière inc., une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. En relation avec ces transactions, 104 800 \$ à payer au 31 mai 2012 (250 564 \$ en 2011 inclus dans les créiteurs et frais courus).

Transactions avec les membres du conseil d'administration

Au cours de la période, la Société a encouru des frais de consultation d'un montant de 39 000 \$ (nil en 2011) auprès de la société Cansource International Enterprise, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 31 mai 2012.

Au cours de la période, la Société a encouru des frais de relations aux investisseurs d'un montant de 21 000 \$ (nil en 2011) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 31 mai 2012.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours de la période close le 30 novembre 2010, la Société a acquis l'intérêt résiduel de 35 % dans ladite propriété. Le président de la Société a reçu en contrepartie 2 875 000 d'actions ordinaires de la Société et 75 000 \$ en espèces. Le président de la Société détient également 37,5 % de la redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur la propriété Rose Tantalum-Lithium. La moitié de la redevance peut être rachetée par la Société pour la somme de 1 000 000 \$.

Ces transactions n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités de la Société et elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS**Transactions with key Executives**

During the period, the Company has incurred professional fees amounting to \$10,836 (\$11,366 in 2011) and administrative expenses for \$2,941 (Nil in 2011) with its chief financial officer.

During the period, the Company incurred \$59,669 in exploration and evaluation assets (\$658,055 in 2011), claims for \$47,854 (Nil in 2011) and administrative expenses for 175,033 (25,633 in 2011) with Consul-Teck Exploration minière inc., a company controlled by the President and Chief Executive Officer of the Company. In relation with these transactions, 104,800 was payable as at May 31, 2012 (\$250,564 in 2011 included in accounts payable and accrued liabilities).

Transactions with Board members

During the period, the Company incurred \$39,000 in consulting fees (Nil in 2011) with Cansource International Enterprise, a company controlled by a director of the Company. In relation with these transactions, no amount was payable as at May 31, 2012.

During the period, the Company incurred \$21,000 in investor relations (Nil in 2011) with Paradox Public Relations, a company controlled by a director of the Company. In relation with these transactions, no amount was payable as at May 31, 2012.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

During the period ended November 30, 2010, the Company acquired the remaining 35% interest in the said property. The president of the Company received in counterpart 2,875,000 common shares of the Company and \$75,000 in cash. The president of the Company also owns 37.5% royalty of the 2% NSR royalty on the property Rose Tantalum-Lithium. Half of the royalty can be redeemed by the Company for the sum of \$1,000,000.

These transactions are not concluded in the normal course of the Company's activities and therefore are measured at the exchange amount.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

11- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le tableau suivant représente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants.

	31 mai / May 31, 2012
Salaire et avantages à court terme	-
Rémunération à base d'actions	112 175

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The following table shows the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives.

	31 mai / May 31, 2011	
Salaries and short term benefits	45 673	
Share-based payments	319 498	

12- ENGAGEMENTS

Engagements avec un principal dirigeant

- a) En août 2009, la Société a signé une entente avec des particuliers visant l'acquisition d'un intérêt indivis total de 85 % dans la propriété Rose Tantalum-Lithium au Québec en trois étapes. D'abord, pour acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété, la Société devait effectuer un paiement en espèces de 30 000 \$, émettre 3 000 000 d'actions ordinaires et réaliser 300 000 \$ de travaux d'exploration avant août 2010.

Ces conditions ayant été respectées, la Société pouvait alors obtenir un intérêt indivis additionnel de 14 % en réalisant des travaux additionnels de 500 000 \$ avant août 2011 et en procédant à l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires.

Ces conditions ayant été respectées, la Société pouvait ensuite acquérir l'intérêt indivis résiduel de 20 % en réalisant des travaux additionnels de 1 000 000 \$ et en procédant à l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires. Ayant déjà respecté les conditions relatives aux travaux d'exploration, la Société a procédé à l'émission desdites actions en octobre 2010 représentant un total de 350 000 \$. De ce nombre, 375 000 actions ont été émises à un administrateur devenu président de la Société en novembre 2010.

Par ailleurs, en vertu de l'entente, la Société devait émettre 3 000 000 d'actions sur production d'un calcul de ressources d'au moins 125 000 tonnes de Li_2O avec une teneur de coupure de 0,8 % Li_2O pour un total de 220 000 000 de livres de Li_2O au minimum. Un rapport d'évaluation a permis de confirmer ces teneurs et la Société a, par conséquent, procédé à l'émission desdites actions en décembre 2010 pour un montant total de 975 000 \$. De ce nombre, 1 125 000 actions ont été émises au président de la Société.

12- COMMITMENTS

Commitments with a key Executive

- a) In August 2009, the Company signed an agreement with individuals to acquire a total 85% undivided interest in the Rose Tantalum-Lithium property in Quebec in three steps. First, to acquire an undivided 51% interest in the property, the Company had to make a cash payment of \$30,000, issue 3,000,000 common shares and carry out \$300,000 in exploration by August 2010.

Once these conditions were met, the Company could then acquire an additional 14% undivided interest by carrying out additional exploration in the amount of \$500,000 by August 2011 and issuing 1,000,000 common shares.

Once these conditions were met, the Company could acquire the 20% residual undivided interest by carrying out additional exploration in the amount of \$1,000,000 and issuing 1,000,000 common shares. Since the conditions related to exploration expenses had already been met, the Company issued the shares in October 2010 for a total of \$350,000. Of these, 375,000 shares were issued to a director who became the president of the Company in November 2010.

In addition, in relation with the agreement, the Company had to issue 3,000,000 shares on production of a resource estimate of at least 125,000 tons of Li_2O at a grade of 0.8% Li_2O , for a total of at least 220,000,000 pounds of Li_2O . An evaluation report confirmed these levels and the Company therefore completed the issuance of such shares in December 2010 for a total of \$975,000. Of these, 1,125,000 shares were issued to the president of the Company.

12- ENGAGEMENTS (suite)

En octobre 2010, la Société a signé une nouvelle convention dans le but d'acquérir l'intérêt indivis résiduel de 15 % dans la propriété pour ainsi devenir détenteur de la propriété à 100 %. La Société a versé une somme de 225 000 \$ en espèces et a émis 7 500 000 d'actions ordinaires pour un montant de 2 625 000 \$. Le président de la Société a reçu 75 000 \$ en espèces et 2 500 000 actions lors de la transaction.

En vertu de cette convention, les vendeurs bénéficient d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur la propriété, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée par Critical Éléments en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ en espèces.

Engagements avec un membre du conseil d'administration

- b) De plus, en mars 2011, la Société a retenu les services de Relations publiques Paradox inc. (« Paradox ») pour s'occuper des relations avec les investisseurs. Paradox se concentre sur le développement et l'expansion des communications de la Société avec la communauté financière à travers un programme complet de relations avec les investisseurs. Les services fournis comprennent le marketing à la communauté financière, un service courriel entrant, l'utilisation d'une base de données exclusive à Paradox, l'organisation de réunions et de présentations et les appels de service au nom de la Société. L'entente est prévue pour une durée de 24 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 7 000 \$. De plus, Paradox a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition d'autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,30 \$ par action pour une période de 2 ans.
- c) En février 2009, la Société a signé une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources X-Ore inc. (filiale de Blue Note Mining inc.) dans laquelle les intérêts de chacun étaient établis à 50 %. L'entreprise en coparticipation visait la réalisation de travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Croinor 1.

En juillet 2010, la Société et Blue Note Mining inc. ont conclu une entente visant l'acquisition par X-ORE, filiale en propriété exclusive de Blue Note Mining inc., de la totalité de la participation de Critical Éléments dans le projet aurifère Croinor (soit la participation restante de 50 %), de même que de la totalité de sa participation de 71 % dans la propriété Matchi-Manitou.

12- COMMITMENTS (continued)

In October 2010, the Company entered into a new agreement to acquire the residual 15% undivided interest in the property to become the sole owner of the property. The Company paid \$225,000 in cash and issued 7,500,000 common shares representing an amount of \$2,625,000. The president of the Company received \$75,000 in cash and 2,500,000 shares in relation with the transaction.

Under the terms of the agreement, the property remains subject to a 2% NSR royalty payable to the vendors, half of which (1%) can be purchased by Critical Elements Corporation in consideration of a cash payment of \$1,000,000.

Commitments with a Board member

- b) In addition, in March 2011, the Company retained the services of Paradox Public Relations Inc. ("Paradox") to handle public relations. Paradox focuses on developing and expanding the Company's communications with the financial community through a full investor relations program. The services provided include marketing to the financial community, an inbound email service, the use of an exclusive Paradox database, organization of meetings and presentation and service calls on behalf of the Company. The agreement covers a 24-month period at monthly fee of \$7,000. Paradox also received 450,000 share purchase options to purchase the same number of common shares of the Company at a price of \$0.30 per share for a 2 year period.
- c) In February 2009, the Company signed a joint venture agreement with the public company X-Ore Resources Inc. (a subsidiary of Blue Note Mining Inc.) whereby the interest of each partner was established at 50%. According to this agreement, the joint venture was created to perform exploration and development work and, if appropriate, to put a mine into production on the Croinor 1 property.

In July 2010, the Company and Blue Note Mining Inc. entered into an agreement for the acquisition by X-ORE, a wholly-owned subsidiary of Blue Note Mining Inc., of all of Critical Elements Corporation's interest in the Croinor gold project (therefore the remaining 50% interest), and all of its interest in the Matchi-Manitou property, which represents a 71% interest.

12- ENGAGEMENTS (suite)**Autres engagements (suite)**

En relation avec cette entente, la Société a reçu une somme en espèces de 20 000 \$ au 31 août 2010 et un total de 80 000 \$ en espèces de septembre à décembre 2010. De plus, la Société recevra un montant de 2 250 000 \$ en espèces ainsi que 17 500 000 actions ordinaires de la société publique Blue Note Mining inc. devant être libérées mensuellement sur une période de trente-cinq (35) mois à compter de la date de clôture de l'opération, initialement prévue pour le 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice précédent, l'entente initiale a fait l'objet d'une prolongation à trois reprises portant ainsi la date prévue de clôture de l'opération au 31 décembre 2011. En compensation, la Société a reçu des sommes en espèces totalisant 105 000 \$ et Blue Note Mining inc. poursuivra le versement d'une compensation mensuelle de 10 000 \$ en espèces jusqu'à ce que la transaction soit complétée. Depuis décembre 2010, Blue Note assume toutes les dépenses d'exploration et les frais de gestion rattachés.

Depuis janvier 2012 l'entente initiale a fait l'objet de deux prolongations portant ainsi la date prévue de clôture de l'opération au 31 mai 2012. Comme la transaction n'a pas eu lieu à cette date, les bénéfices, coûts, dépenses, responsabilités, obligations et risques devront à nouveau être partagés entre les parties en proportion de leur intérêt respectif à compter du 1^e juin 2012.

- d) En novembre 2009, la Société a signé une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources Brionor inc. (en sa qualité de successeur des droits et obligations de Ressources minières Normabec Ltée sur la propriété Matchi-Manitou). Selon cette entente, les deux sociétés forment une entreprise en coparticipation afin d'effectuer des travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Matchi-Manitou. Critical Éléments détient un intérêt de 71 % dans cette propriété. Depuis le précédent exercice, aucun travail d'exploration n'a été effectué dans le cadre de l'entente de coparticipation. En juillet 2010, la Société a cédé son intérêt dans cette propriété (voir note 12 c).

12- COMMITMENTS (continued)**Other Commitments (continued)**

In relation with this agreement, the Company received an amount of \$20,000 in cash as at August 31, 2010 and a total of \$80,000 in cash from September to December 2010. In addition, the Company will receive \$2,250,000 in cash and also 17,500,000 common shares of Blue Note Mining Inc. to be released from escrow on a monthly basis from the closing date of the transaction over a thirty-five (35) month period. The original closing date was December 31, 2010.

Last year, the initial agreement was extended three times, bringing the expected date of closing of the transaction to December 31, 2011. As consideration, the Company received cash amounts totaling \$105,000 and Blue Note Mining Inc. will continue payment of monthly compensation of \$10,000 in cash until the transaction is completed. Since December 2010, Blue Note has assumed all of the exploration expenses and related management fees.

Since January 2012, the initial agreement was extended two times, bringing the expected date of closing of the transaction to Mai 31, 2012. As the closing did not take place on that date, the benefits, costs, expenses, liabilities, obligations and risks will again be shared between the parties in proportion to their respective interest as of June 1st, 2012.

- d) In November 2009, the Company signed a joint venture agreement with the public company Brionor Resources Inc. (as successor of the rights and obligations of Normabec Mining Resources Ltd on the Matchi-Manitou property). The purpose of the joint venture is to perform exploration and development work and, if appropriate, bring in operation a mine on the Matchi-Manitou property. Critical Elements Corporation holds a 71% interest. Since de previous year, no exploration expense was incurred in relation with the joint venture agreement. In July 2010, the Company sold its interest in the property (see note 12 c).

12- ENGAGEMENTS (suite)**Autres engagements (suite)**

- e) En décembre 2010, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans les propriétés minières Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire et Lindmark en Colombie-Britannique en contrepartie de 125 000 \$ en espèces et l'émission de 2 000 000 d'actions au prix de 0,325 \$ pour un montant de 650 000 \$. Pour respecter son engagement, la Société a émis 1 000 000 d'actions en janvier 2012 et devra émettre 1 000 000 d'actions additionnelles en janvier 2013.

En vertu de cette entente, les vendeurs bénéficient d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur les propriétés, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée par Critical Éléments en contrepartie du paiement d'un montant de 1 000 000 \$ et l'autre moitié (1 %) pourra être rachetée pour un montant de 5 000 000 \$.

- f) En février 2011, la Société a signé une entente pour acquérir un intérêt de 100 % dans huit propriétés d'éléments de terres rares, de niobium et de tantale soit Weres, Seigneurie, Sophie, Reine, J6L1, Lac-Sévigny-NE, Gatineau et Melasse situées au Québec en contrepartie de 10 000 \$ en espèces à la signature. La Société a également émis 1 000 000 d'actions ordinaires cinq jours après la réception de l'acceptation des organismes de réglementation.

De plus, pour chaque tranche de 1 000 000 \$ de travaux d'exploration réalisés, la Société devra émettre 50 000 actions aux vendeurs. La Société a accordé une redevance de 1,5 % du produit net de fonderie NSR. Elle pourra racheter la moitié du NSR pour un montant de 500 000 \$ et l'autre moitié pour un montant de 5 000 000 \$.

12- COMMITMENTS (continued)**Other Commitments (continued)**

- e) In December 2010, the Company signed an option agreement to acquire 100% interest in Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire and Lindmark properties located in British Columbia in consideration of \$125,000 in cash and the issuance of 2,000,000 shares at a price of \$0.325 for a total amount of \$650,000. To fulfill its obligation, the Company issued 1,000,000 shares in January 2012 and will have to issue 1,000,000 additional shares in January 2013.

Under the terms of the agreement, the properties remain subject to a 2% NSR royalty payable to the vendors, half of which (1%) can be purchased by Critical Elements Corporation in counterpart of \$1,000,000 and the other half (1%) can be purchased for an amount of \$5,000,000.

- f) In February 2011, the Company signed an agreement to acquire a 100% interest in eight rare earth elements, niobium and tantalum properties named Weres, Seigneurie, Sophie, Reine, J6L1, Lac-Sévigny-NE, Gatineau and Melasse located in Quebec in consideration of \$10,000 in cash at the signature date. The Company also issued 1,000,000 common shares five days after the approval of regulatory authorities.

Furthermore, for each \$1,000,000 exploration expenses done, the Company will have to issue 50,000 common shares to the vendors. The Company will pay a 1.5% NSR royalty, half of which may be purchased for an amount of \$500,000 and the other half for \$5,000,000.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

12- ENGAGEMENTS (suite)

Autres engagements (suite)

- g) En juin 2011, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juin 2014. Les loyers minimaux futurs totalisent 153 479 \$ et comprennent les versements suivants pour les 3 prochains exercices : 2012 : 54 169 \$; 2013 : 54 169 \$; 2014 : 45 141 \$.

12- COMMITMENTS (continued)

Other Commitments (continued)

- g) In June 2011, the Company signed a lease contract for its Montreal office, expiring in June 2014. Minimum payments are totalling \$153,479 and include the following payments over the next 3 years: 2012: \$54,169; 2013: \$54,169 and 2014: \$45,141.

13- ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE / ITEMS NOT AFFECTING CASH AND CASH EQUIVALENTS

	Période de trois mois close le 31 mai/ Three-month period ended Mai		Période de neuf mois terminée le 31 mai/ Nine-month period ended May 31		
	2012	2011	2012	2011	
	\$	\$	\$	\$	
Activités d'investissement et de financement hors caisse :					Non-cash investing and financing activities:
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation par l'émission de capital social	-	-	140 000	5 190 000	Acquisition of evaluation and exploration assets by issuance of capital stock
Droits miniers à recevoir	25 448	9 496	47 117	91 132	Mining duties receivable
Crédit d'impôts à recevoir	205 488	40 147	380 461	397 988	Tax credit receivable
Frais d'émission en relation avec les impôts futurs reliés aux accréditives	-	-	-	733 795	Share issue expense associated with future income taxes related to flow-through shares
Frais d'émission d'actions pour option aux courtiers et à des intervenants	-	9 304	-	63 920	Share issuance expenses for brokers and intermediaires options

14- POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

a) Risque de marché

i) Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation et des créditeurs et frais courus correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

ii) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation sont évalués à la juste valeur et sont catégorisés de niveau 2. Leur évaluation est basée sur des techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie portent intérêt et par conséquent, la Société est exposée à une variation de leur taux d'intérêt à leur renouvellement. Au 31 mai 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts à terme portant intérêt entre 0,15 % et 0,99 %. Les taux d'intérêt sont renouvelables aux 30 jours. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque.

iv) Risque de change

Au cours de la période, la Société a encouru des frais administratifs en devises américaines pour un montant de 3 282 \$. Par conséquent, certains actifs, passifs et charges sont exposés aux fluctuations des devises. En relation avec ces transactions, la Société n'a aucun payable au 31 mai 2012.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company's activities are exposed to financial risks: market risk, credit risk and liquidity risk.

a) Market risk

i) Fair value

Fair value estimates are made at the statement of financial position date, based on relevant market information and other information about the financial instruments. Fair value of cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and accounts payable and accrued liabilities approximate carrying value due to their short-term.

ii) Fair value hierarchy

Cash and cash equivalents and cash reserved for exploration and evaluation are measured at fair value and are categorized in Level 2. This valuation is based on valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable.

iii) Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Cash and cash equivalents bear interest and therefore the Company is exposed to a change in the interest rate on their renewal. At May 31, 2012, cash and cash equivalents included term deposits bearing interest at 0.15% to 0.99% (The interest rates are renewable every 30 days. Other financial assets and liabilities of the Company are not exposed to interest rate risk because they do not bear interest. The Company does not use financial derivatives to reduce its exposure to risk.

iv) Currency risk

During the period, the Company's incurred administrative expenses in US dollars amounting to \$3,282. Consequently, certain assets, liabilities and expenses are exposed to foreign exchange fluctuations. In relation with those transactions, the Company has no payable as at May 31, 2012.

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et la somme à recevoir d'un partenaire d'exploration sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. De plus, comme l'essentiel des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minimal.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la fin du mois de mai 2012, la Société a suffisamment de liquidités pour son prochain exercice afin de prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

15- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 31 mai 2012, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 14 821 565 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de la période close le 31 mai 2012.

La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. Au cours de la période, la Société a respecté ses exigences réglementaires. La Société n'a pas de politique de dividendes.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

b) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to meet its obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash and cash equivalents, accounts receivable and receivable from an exploration partner. The credit risk on cash and cash equivalents is limited because the contracting parties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Also, as the majority of its receivables are from the governments of Quebec and Canada in the form of sales taxes receivable and government's incentives, the credit risk is minimal.

c) Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will not be able to meet the obligations associated with its financial liabilities. At the end of May 2012, the Company had enough funds available for its next year to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

15- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at May 31, 2012, the capital of the Company consisted of shareholders' equity amounting to \$14,821,565. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It also has the objective to have sufficient cash to finance its exploration expenses, investing activities and working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the period ended May 31, 2012.

Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. During the period, the Company has respected all of its regulatory requirements. The Company has no dividend policy.

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

16- TRANSITION AUX IFRS

La présente note résume l'incidence du passage de la Société aux IFRS, telle qu'annoncée à la note 2, à savoir :

- i) l'incidence sur l'état de la situation financière;
- ii) le rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives;

i) Incidence sur l'état de la situation financière

	31 mai/ May 31, 2011	
	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	261 844	Exploration and evaluation assets
Ajustement du capital social	(387 470)	Adjustment to stock capital
Ajustement des autres passifs	1 077 000	Adjustment to other liabilities
Ajustements du surplus d'apport	(212 892)	Adjustment to contributed surplus
Ajustement du déficit	(214 794)	Adjustment to deficit

ii) Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives / Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes

Rapprochement des capitaux propres :

Reconciliation of equity:

	31 mai/ May 31, 2011	
	\$	
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	14 340 557	Equity as reported under Canadian GAAP
Capitaux propres selon les IFRS	13 525 401	Equity as reported under IFRS

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

16- TRANSITION AUX IFRS (suite)

16- TRANSITION FOR IFRS (continued)

- ii) Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives (suite)/
Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes (continued)

Rapprochement de la situation financière :

Reconciliation of balance sheets:

31 mai / May 31, 2011

Actif	Réf	PCGR du Canada ⁽¹⁾ / Canadian GAAP ⁽¹⁾	Ajustement aux IFRS/IFRS Adjustment	IFRS	Assets
Actif courant					
Current assets					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 878 586 \$	- \$	1 878 586 \$	Cash and cash equivalents
Trésorerie réservée à l'exploration et l'évaluation		2 102 643	-	2 102 643	Cash reserved for exploration and evaluation
Autres recevables		734	-	734	Other receivable
Taxes à recevoir		243 949	-	243 949	Taxes receivable
Frais payées d'avance		131 873	-	131 873	Prepaid expenses
Crédits d'impôts et droit minier à recevoir		659 832	-	659 832	Tax credit and mining duties receivable
		5 017 617	-	5 017 617	
Actif non courant					
Non-current assets					
Dépôt en fidéicommiss		52 589	-	52 589	In trust deposit
Propriétés minières		6 646 214	(6 646 214)	-	Mining properties
Actifs d'exploration et d'évaluation		5 454 778	6 908 058	12 362 836	Exploration and evaluation assets
Immobilisations corporelles		9 710	-	9 710	Fixed assets
Total de l'actif		17 180 908 \$	261 844 \$	17 442 752	Total assets
Passif et capitaux propres					
Liabilities and equity					
Passif courant					
Current liabilities					
Comptes créditeurs et charges à payer		294 149 \$	- \$	294 149 \$	Accounts payable and accrued liabilities
Autres passifs		-	1 077 000	1 077 000	Other liabilities
		294 149	1 077 000	1 371 149	
Passif non courant					
Non-current liabilities					
Obligations liées à la mise hors service d'actifs		70 913	-	70 913	Assets retirement obligations
Passifs d'impôt différé	a, b, d	2 475 289	-	2 475 289	Deferred income tax liability
Total du passif		2 840 351	1 077 000	3 917 351	Total liabilities
Capitaux propres					
Equity					
Capital social	a, c	21 255 258	(387 470)	20 867 788	Stock capital
Surplus d'apport		2 414 590	(212 892)	2 201 698	Contributed surplus
Bons de souscription		2 119 821	-	2 119 821	Warrants
Déficit	a, b, c	(11 449 112)	(214 794)	(11 663 906)	Deficit
Total des capitaux propres		14 340 557	(815 156)	13 525 401	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		17 180 908 \$	261 844 \$	17 442 752	Total liabilities and equity

Corporation Éléments Critiques

(Une société d'exploration)

Notes complémentaires

(non auditées)

Critical Elements Corporation

(An Exploration Company)

Notes to Financial Statements

(Unaudited)

16- TRANSITION AUX IFRS (suite)

16- TRANSITION FOR IFRS (continued)

- ii) Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives (suite) / Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes (continued)

Rapprochement des états du résultat global :

Reconciliation of statements of comprehensive loss:

	Période de trois mois close le 31 mai 2011/ Three-month period ended May 31, 2011			Période de neuf mois close le 31 mai 2011 Six-month period ended May 31, 2011			
	PCGR du Canada/ Canadian GAAP	Ajustement aux IFRS/IFRS Adjustment	IFRS	PCGR du Canada/Canadian GAAP	Ajustement aux IFRS/IFRS Adjustment	IFRS	
Charges							Expenses
Frais généraux et frais d'administration	(615 169) \$	- \$	(615 169) \$	(1 254 360) \$	- \$	(1 254 360) \$	General administra- tive expenses
Revenus							Income
Produits d'intérêts	7 329	-	7 329	13 391	-	13 391	Interest income
Autres charges	-	-	-	(385 576)	-	(385 576)	Others expenses
Impôts sur les actions accréditives	-	(337 000)	337 000	-	(719 611)	719 611	Income on flow-through shares
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	(552 587)	9 506	(562 093)	(1 231 134)	91 132	(1 322 266)	Deferred income and mining taxes
Résultat net et résultat global	(1 160 427) \$	(327 494) \$	(832 933) \$	(2 857 679) \$	(628 749) \$	(2 229 200) \$	Loss and comprehensive loss
Résultat de base et dilué par action	(0,01) \$	- \$	(0,01) \$	(0,03) \$	- \$	(0,02) \$	Loss per share-basic and diluted
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	109 057 089	-	98 912 017	96 101 942	-	89 517 001	Weighted average number of common shares

Certains montants des états du résultat global consolidés non audités ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée selon les IFRS. / Certain amounts on the unaudited consolidated statements of comprehensive loss have been reclassified to conform to the presentation adopted under IFRS.

16- TRANSITION AUX IFRS (suite)

16- TRANSITION FOR IFRS (continued)

- ii) **Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives (suite) / Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes (continued)**

Notes explicatives / Explanatory notes

- a) Selon les PCGR du Canada, lorsqu'il y a émission d'actions accréditatives, ces actions sont initialement comptabilisées dans le capital social à leur prix d'émission. À la date où il y a renoncement aux déductions de dépenses (sur présentation des formulaires prescrits) en faveur des investisseurs, un passif d'impôt futur est comptabilisé au titre du coût d'émission des actions (à titre de réduction du capital social). Selon les IFRS, les actions accréditatives sont comptabilisées en fonction du prix coté à la date d'émission pour des actions existantes ou en fonction du prix de l'action lors du dernier placement privé d'actions ordinaires non accréditatives. La différence entre le montant comptabilisé dans les actions ordinaires et le montant que paient les investisseurs pour les actions (la « prime ») est comptabilisée comme autre passif, lequel est repris en résultat à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été engagées. L'incidence fiscale de la renonciation est comptabilisée – une fois seulement que les dépenses admissibles ont été engagées – à titre de charge d'impôt différé dans l'état du résultat global.
- b) Selon les PCGR du Canada, aucun passif d'impôt futur n'a été comptabilisé au titre des droits miniers du Québec parce que, quel que soit le mode de recouvrement attendu, la base fiscale des participations dans des biens miniers aux fins de l'application des droits miniers du Québec est le plus élevé des deux montants, qui est égal à la valeur comptable.
- a) Under Canadian GAAP, when flow-through shares are issued, they are initially recorded in share capital at their issue price. On the date the expenses are renounced (by filing the prescribed forms) to the investors, a future tax liability is recognized as a cost of issuing the shares (a reduction in share capital). Under IFRS, flow-through shares are recognized based on the quoted price of the existing shares on the date of the issue or based on the share price of the last private placement of non-flow-through common shares. The difference between the amount recognized in common shares and the amount the investors pays for the shares ("premium") is recognized as an other liability which is reversed into earnings as deferred tax recovery when eligible expenditures have been made. The tax effect resulting from the renunciation is recorded - when eligible expenditures have been made - as a deferred tax expense into statement of comprehensive loss.
- b) Under Canadian GAAP, no deferred tax liability ("DTL") was recorded for Quebec Mining Duties ("QMD") because regardless of the expected manner of recovery, the tax basis of the mineral property interests for QMD purposes is the higher of two amounts, which equal to the carrying amount.

16- TRANSITION AUX IFRS (suite)

16- TRANSITION FOR IFRS (continued)

- ii) **Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives (suite) / Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes (continued)**

Notes explicatives / Explanatory notes

Selon les IFRS, la base fiscale des actifs est déterminée à partir du mode attendu de recouvrement des actifs. Dans la plupart des cas – et notamment dans le cas de la Société –, il ressort que les actifs miniers seraient recouverts à même l'utilisation qui en est faite. Ainsi, la base fiscale des biens miniers au titre des droits miniers du Québec n'est-elle pas la valeur comptable, mais le montant figurant dans les déclarations de droits miniers du Québec, lequel montant était nul au moment de la conversion. Ce passif d'impôt différé est dès lors comptabilisé comme une charge d'impôt différé dans l'état du résultat global.

- c) Selon les PCGR du Canada, les impôts sur les bénéfices futurs sont comptabilisés en résultat net, à moins que ne s'appliquent des règles particulières, comme celles figurant au paragraphe 63 du chapitre 3465, *Impôts sur les bénéfices*, du *Manuel de l'ICCA*. Toute variation ultérieure de l'impôt futur à survenir sans qu'il y ait variation des écarts temporaires de la période future est comptabilisée à l'état des résultats.

Selon les IFRS, la charge ou le produit d'impôt différé doit être imputé à l'état du résultat global ou ailleurs dans les états financiers, comme dans les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres, selon l'endroit où a été initialement comptabilisée la différence temporelle. Cette méthode est dite de « recherche rétrospective ». Contrairement aux PCGR du Canada, les variations des soldes d'impôt survenues dans une période différente ne doivent pas être comptabilisées par défaut dans l'état du résultat global.

Under IFRS, the tax basis of the assets will be determined based on the expected manner of recovery of the assets. In most situations, and particularly in the situation of the Corporation, there is evidence that the mining assets would be recovered through use. Accordingly, the tax basis of the mining property for QMD is not its carrying amount but the amount as per the QMD returns, which is \$nil at the time of conversion. Such DTL is recorded as a deferred tax expense in the statement of comprehensive loss.

- c) In accordance with Canadian GAAP, future income taxes are recognized in net income, unless specific rules as specified in paragraph 63 of the CICA 3465 - Income Taxes apply. Any subsequent variations of future tax occurring without variation of temporary differences in future period are recognized in the income statement.

Under IFRS, deferred income taxes expense or recovery should be allocated to the statement of comprehensive loss or elsewhere in the financial statements, such as other comprehensive income or in equity, depending where the initial recognition of the temporary difference occurred. This method is known as "backward tracing". Unlike Canadian GAAP, changes in tax balances that arose in a different period should not be recognized by default in the statement of comprehensive loss.

16- TRANSITION AUX IFRS (suite)**16- TRANSITION FOR IFRS (continued)**

- ii) **Rapprochement entre les états des capitaux propres, de la situation financière et du résultat global présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, avec notes explicatives (suite) / Reconciliation of equity, balance sheets and comprehensive loss as previously reported under Canadian GAAP to IFRS and explanatory notes (continued)**

Notes explicatives / Explanatory notes

- d) Les PCGR du Canada permettent à la Société de traiter la totalité de l'attribution comme un groupe, de déterminer la juste valeur à l'aide de la durée de vie moyenne des instruments et ensuite de comptabiliser la charge de paiements fondés sur des actions selon le mode d'amortissement linéaire sur la période d'acquisition des droits. Également, selon les PCGR du Canada, les renonciations doivent être comptabilisées à mesure qu'elles surviennent.

En vertu de l'IFRS 2, chaque tranche d'une attribution dont les droits sous-jacents sont acquis graduellement doit être considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur et doit être comptabilisée sur cette base. De plus, selon les IFRS, les entités doivent estimer les attributions pour lesquelles il est prévu que les droits deviendront acquis et réviser cette estimation si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que les renonciations réelles différeront de l'estimation initiale.

- d) Under Canadian GAAP, the Company can consider the entire award as a group, determine the fair value using the average term of the instruments and then recognize the compensation expense on a straight-line basis over the vesting period. Additionally, under Canadian GAAP, forfeitures must be recognized as they occur.

Pursuant to IFRS 2, each portion of an award with graded vesting options must be considered as a separate award with its own vesting date and fair value and must be recognized on that basis. Additionally, under IFRS, entities are required to estimate awards that are expected to vest and to revise that estimate if subsequent information indicates that actual forfeitures are likely to differ from initial estimates.

17- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Aucun évènement subséquent

17- SUBSEQUENT EVENTS

No subsequent event.